

# Parenthèses



## Catalogue vacances été 2024



# Bienvenue à tous !



Chères vacancières et chers vacanciers,

Nous sommes heureux de vous proposer notre catalogue "**Vacances été 2024**".

Comme l'année dernière, nous organisons des séjours dans le **Morbihan** mais aussi en **dehors du département**.

Nos séjours sont pour tous les adultes de **plus de 18 ans**.

Le nombre d'accompagnants, sur chaque destination, est adapté à vos capacités et vous permet de **vivre les vacances qui vous conviennent**.

Nous vous proposons des animations et des activités originales que vous pourrez faire avec le reste du groupe mais aussi tout seul, à deux, à trois ou en couple.

Nous restons à l'écoute de vos envies, **n'hésitez pas à nous dire ce que vous voulez faire pendant vos vacances**.

Nous vous souhaitons une belle découverte de ce catalogue et une excellente année 2024 !





## Ce que vous trouverez dans ce catalogue :

Informations générales .....	page 3 à 5
Informations pratiques .....	page 6
Je choisis mes vacances .....	page 7 et 8
Je réserve mes vacances .....	page 9
Les pictogrammes .....	page 10
 Les vacances des Voyageurs .....	page 13 à 22
 Les vacances des Explorateurs .....	page 23 à 30
 Les vacances des Globe-trotteurs .....	page 31 à 38
Le dossier d'inscription .....	page 39





## Papiers administratifs

- Carte d'identité,
- Carte vitale ou attestation d'assurance maladie,
- Carte de mutuelle,
- Carte d'invalidité (si vous en avez une),
- Carte de stationnement (si vous en avez une),
- Ordonnances en cas de traitement ou d'intervention médicale (infirmier ou autres),
- Pilulier préparé en cas de traitement.

## Argent de poche

Nous pouvons prendre en charge votre argent de poche le jour du départ.

Un porte-monnaie devra alors être remis au responsable du séjour au moment du départ avec les directives d'achats ou d'utilisations s'il y en a.

Si vous le souhaitez, il est possible de nous adresser l'argent de poche par chèque ou par virement. Celui-ci doit nous parvenir au plus tard 1 mois avant le départ en séjour.

**Toutes les consommations lors de sorties au bar, les achats personnels et les souvenirs seront à la charge du vacancier.**

## Communiquer pendant le séjour

Pendant le séjour, les accompagnants utilisent majoritairement leur téléphone portable personnel.

Nous leur demandons de ne pas joindre directement les familles (sauf urgence ou besoins spécifiques).

Pour avoir des nouvelles, vous pouvez contacter le service pendant ses horaires d'ouvertures ou l'astreinte joignable 24h/24 en cas d'urgence.

## Partir en couples

Dans tous nos séjours, nous serons heureux d'accueillir des couples.

Merci de nous le signaler lors de l'inscription pour que nous puissions prévoir l'installation de l'hébergement.

De plus, nous pouvons aménager des «instants couples» (une balade, boire un verre, aller au restaurant...) ou programmer des activités uniquement pour le couple afin que vous puissiez profiter de moments privilégiés.

## Médicaments / Soins infirmiers / Matériel médical

**Veillez à bien remplir les renseignements médicaux** afin que nous puissions anticiper et prévoir tous les besoins des vacanciers. Chaque traitement devra **obligatoirement** être accompagné de **l'ordonnance originale à jour un mois avant le début du séjour**. **Veillez noter que, sans ces documents un mois avant le départ, le séjour ne sera pas validé.** Les animateurs de séjour **ne sont pas habilités à la préparation de gouttes médicamenteuses ou de quelque traitement que se soit**. **Il est impératif que les vacanciers aient un pilulier préparé pour chaque jour de séjour.** Les personnes énurétiques et/ou encoprétiques doivent prévoir un trousseau adéquat à leurs besoins (couches, protections de lit). Si le nécessaire n'est pas fourni, les achats seront facturés ainsi que toutes détériorations de la literie. Nous prenons en charge la continuité des soins nécessaires au bien-être des vacanciers. **Si besoin, nous programmons la venue du personnel médical mentionné sur l'ordonnance délivrée.** Dans ce cas, nous vous demandons de nous prévenir dès l'inscription afin que nous puissions organiser les interventions.



## Encadrement

Notre objectif principal est de permettre aux vacanciers de s'évader, de souffler et de profiter de leurs vacances en toute sécurité, dans des séjours réellement adaptés à leurs besoins et à leurs capacités.

**C'est pourquoi nous attachons une grande importance au recrutement de nos accompagnants.**

Nous formons des équipes composées de personnes bénéficiant d'expériences et de formations différentes. Nous sommes convaincus de la richesse de ce procédé et le rendons possible grâce à un taux d'accompagnement plus élevé que dans d'autres organismes et un suivi quotidien pendant les séjours.

**Sur chaque séjour Parenthèses :**

- Le nombre d'accompagnant correspond aux besoins du groupe.
- 1 responsable permanent du service s'assure du bon déroulement du séjour.

## Activités

**Vous êtes maître de vos vacances !**

Nous n'attendons pas l'arrivée sur le lieu du séjour pour décider des activités pratiquées. En effet, il est nécessaire de les réserver à l'avance et d'anticiper notre venue pour qu'elles soient réalisables. L'ensemble de nos séjours comporte des activités phares, en relation avec un thème précis, ce qui permet de composer des groupes homogènes et qui ont les mêmes attentes. Les activités proposées ne sont pas obligatoires et vous pouvez choisir de les pratiquer ou non. De plus, nous pouvons intégrer de nouvelles activités à notre programme.

**Proposez-les, nous en discuterons !**

Même s'il s'agit de vacances en groupe, nous personnalisons au maximum votre séjour afin que ce soit **votre** voyage ! Le planning définitif comprenant l'ensemble des excursions et visites sera bien évidemment construit au début du séjour avec l'ensemble des participants. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos envies ou vos idées.

## Le transport

Si vous n'avez pas de solution pour vous rendre sur votre lieu de vacances, Parenthèses vous propose 4 lieux de rassemblement pour venir vous chercher :

- Foyer Prad Izel à Hennebont
- Foyer La Belle Vie à Pontivy
- IME du Bois de Liza à Séné
- Foyer Kerudo à Auray

Le prix du transport est inclus dans le prix du séjour. Vous n'aurez pas à payer de complément.

**Demande du transport à indiquer dès l'inscription.**

**Aucune demande ne sera prise en compte a posteriori.**



## Les aides financières



**Prestation de Compensation du Handicap (PCH)** : Démarches à réaliser auprès de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) via le formulaire Cerfa n° 15692\*0 (uniquement pour un séjour adapté).



**Mutuelle** : Vous renseigner directement auprès de votre mutuelle.

**Caisse de retraite** : Vous renseigner directement auprès de votre caisse de retraite



**Comité Social Economique** : Vous renseigner auprès du CSE de votre employeur.



**ANCV** : Un formulaire est à retirer auprès de l'Adapei du Morbihan (hors ESAT)



Pour les familles :

**CAF** : Vous renseigner auprès du service social de la CAF.  
Appelez le 3230 (service gratuit + prix d'un appel) pour vous renseigner.

**CCAS** : Vous renseigner auprès de votre commune de résidence.



**Conseil Départemental du 56** : Vous renseigner auprès du Centre Médico-Social de votre secteur.

## Si je ne veux plus partir en vacances ?

Lorsque vous effectuez votre demande de réservation pour votre séjour, nous vous proposons une assurance « **Multirisques Loisirs avec annulation sans justificatif** ».

Si vous acceptez d'y souscrire, en cas d'annulation, vous serez remboursé(e)s des sommes versées ainsi que des frais supplémentaires selon la date d'annulation (voir condition particulières de vente) à hauteur variable selon la raison de l'annulation.

Nous vous conseillons vivement de bien lire le contrat d'assurance pour vous assurer qu'il correspond à votre situation et de prendre connaissance de l'ensemble des conditions.

Par exemple : J'ai payé 1 300 €, soit la totalité de mon séjour, mais j'annule 10 jours avant le départ quelque soit le motif. Il faut contacter l'assurance et transmettre les documents demandés.

Si les conditions sont remplies, l'assurance me rembourse 910 € car il y a 30 % de franchise.



## Pour tous les séjours

- Un accompagnant vous aidera si vous avez besoin.

Par exemple, pour l'argent de poche, pour les sorties, pour les gestes de la vie quotidienne ou pour un conseil.

- Si vous avez un traitement médical, il doit être dans un pilulier (il est conseillé de prévoir 2 jours en plus de traitement).
- **Si vous avez besoin de matériel médical, vous devez transmettre votre demande et l'ordonnance à Parenthèses 1 mois avant le début du séjour.**
- Si vous avez l'habitude de sortir librement de chez vous, vous pourrez sortir seul sans accompagnant pendant le séjour.
- Pour chaque séjour, regardez bien : Le lieu et les dates - La taille du groupe - Le type de logement - Les particularités de transport et les activités proposées.

- Un bilan de chaque vacancier sera effectué par les animateurs à la fin des séjours.

Il permettra à Parenthèses de mieux vous guider dans vos choix lors de votre prochaine inscription en s'adaptant encore plus à votre autonomie et vos capacités.

## Comprendre le tarif de vos vacances

**Rappel :** Lorsque vous payez les activités, le logement et la nourriture, vous payez également la part des accompagnants.

### Est inclus dans le prix de vos vacances :

- Les salaires des animateurs
- Le logement
- Le ménage
- La blanchisserie
- L'alimentation
- Les activités
- Les véhicules sur place
- Les déplacements
- Les frais de services

Si **vous êtes adhérent à l'Adapei du Morbihan**, vous **ne payerez pas les frais de dossier** d'une valeur de 50 euros.

# Je choisis mes vacances

je dois choisir des vacances qui respectent mes besoins d'accompagnement.  
un besoin d'accompagnement, c'est quand j'ai besoin d'aide pour faire quelque chose.  
par exemple, je peux avoir besoin d'aide pour me laver ou pour manger.

il y a 3 groupes de vacanciers.

le nombre d'accompagnant est différent pour chaque groupe de vacanciers.



**Nouveauté**

## les découvreurs

j'ai besoin d'une aide constante et importante dans tous les actes de la vie quotidienne :

- ma santé est fragile et/ou mon comportement nécessitent un suivi professionnel conséquent
- je ne suis pas en mesure d'être 24h/24 en groupe ou séjour.

cependant, je souhaite m'inscrire très ponctuellement dans un collectif.

je souhaite participer aux activités à la demi-journée ou journée.

je sollicite directement (téléphone, mail ou courrier), le service Parenthèses pour un accompagnement à la demi-journée ou journée.

Parenthèses m'aidera à programmer mes sorties pendant les périodes des séjours.



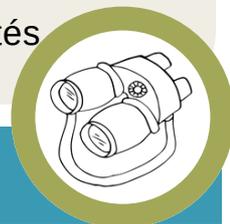
## les voyageurs

je suis dans le groupe des voyageurs si j'ai besoin d'un accompagnement renforcé dans tous les actes de la vie quotidienne :

- pour m'aider à faire ma toilette
- pour m'aider à m'habiller
- pour m'aider à manger
- pour m'aider à être bien dans un groupe
- pour m'aider à discuter avec les autres vacanciers
- pour m'accompagner et m'aider lors des activités ou des sorties

je suis fatigable.

j'ai besoin d'avoir des repères pendant mes journées et que les activités s'adaptent à mon rythme.



## les explorateurs

je suis dans le groupe des explorateurs si j'ai régulièrement besoin de la présence d'un accompagnant au quotidien.

- pour m'encourager ou me guider verbalement pour me laver et m'habiller
- pour m'aider à être bien dans un groupe
- pour m'aider à discuter avec les autres vacanciers

je veux faire beaucoup d'activités mais j'ai besoin de la présence des animateurs.

je veux bien qu'il y ait des changements dans l'emploi du temps de la journée.

# Je choisis mes vacances



## les globe-trotteurs

je suis dans le groupe des globe-trotteurs si j'ai parfois besoin d'un accompagnant.

- pour m'aider à m'organiser et me guider dans mon quotidien
- pour m'aider à préparer à manger
- pour m'aider si j'ai un problème
- pour m'aider à organiser les activités de la journée

je veux faire beaucoup d'activités.

j'arrive facilement à discuter avec les autres vacanciers.

**Nouveauté**

## les baroudeurs



j'organise seul mon quotidien.

je n'ai pas besoin d'un accompagnateur jour et nuit auprès de moi.

par contre, j'ai besoin qu'on m'aide ponctuellement dans :

- mon organisation
- la planification de mes activités
- mon budget
- lors de longs déplacements

il faut que je puisse contacter un accompagnateur en cas de problème.

je sollicite directement (téléphone, mail ou courrier), le service Parenthèses pour un accompagnement à la création de mon séjour "sur-mesure".

Parenthèses m'aidera à programmer mes séjours, mes sorties, mes activités selon mes disponibilités et mes envies.

Si **je suis concerné et intéressé** par les propositions faites au groupe **des découvreurs** ou au groupe **des baroudeurs**, je devrais contacter le service Parenthèses :

- par mail : [vacancesetloisirs@adapei56.net](mailto:vacancesetloisirs@adapei56.net)

ou

- par téléphone : 02 97 63 91 73

**Nous pourrons ainsi t'aider à organiser tes loisirs ou tes vacances en fonction de tes attentes.**

# Je réserve mes vacances

## Je m'inscris en 3 étapes

### • étape 1



j'envoie un mail à Parenthèses à **vacancesetloisirs@adapei56.net**  
ou  
j'envoie un courrier adressé à **Parenthèses**



je dis le séjour qui m'intéresse.  
je dis si j'ai besoin d'un transport pour aller sur le lieu des vacances.  
je dis si j'ai besoin de matériel médical ou de passage infirmier.



je remplis le dossier d'inscription.  
le dossier d'inscription est à la fin du catalogue.  
je peux me faire aider par mon foyer, le SAVS ou une assistante sociale.



je dois payer une avance  
**de 250€ si je pars une semaine**  
**de 500€ si je pars deux semaines**

je peux payer par chèque.  
je peux payer par virement bancaire.  
je peux payer avec des chèques vacances.



**j'ai 15 jours pour envoyer mon dossier d'inscription et l'argent.**

L'adresse pour envoyer le dossier et l'argent, c'est :



Adapei du Morbihan  
Service Parenthèses  
2, allée de Tréhornec - BP116  
56003 Vannes Cedex



### • étape 2

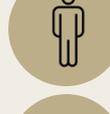
Parenthèses lit mon dossier et me confirme mon inscription.  
si le séjour que je veux n'est pas possible, Parenthèses me propose un autre séjour si il y a encore de la place.  
je dois envoyer mes ordonnances de matériel médical **avant le 31 mars 2024.**



### • étape 3

je dois payer le reste de mes vacances **avant le 30 juin 2024.**  
je peux demander à payer en plusieurs fois.

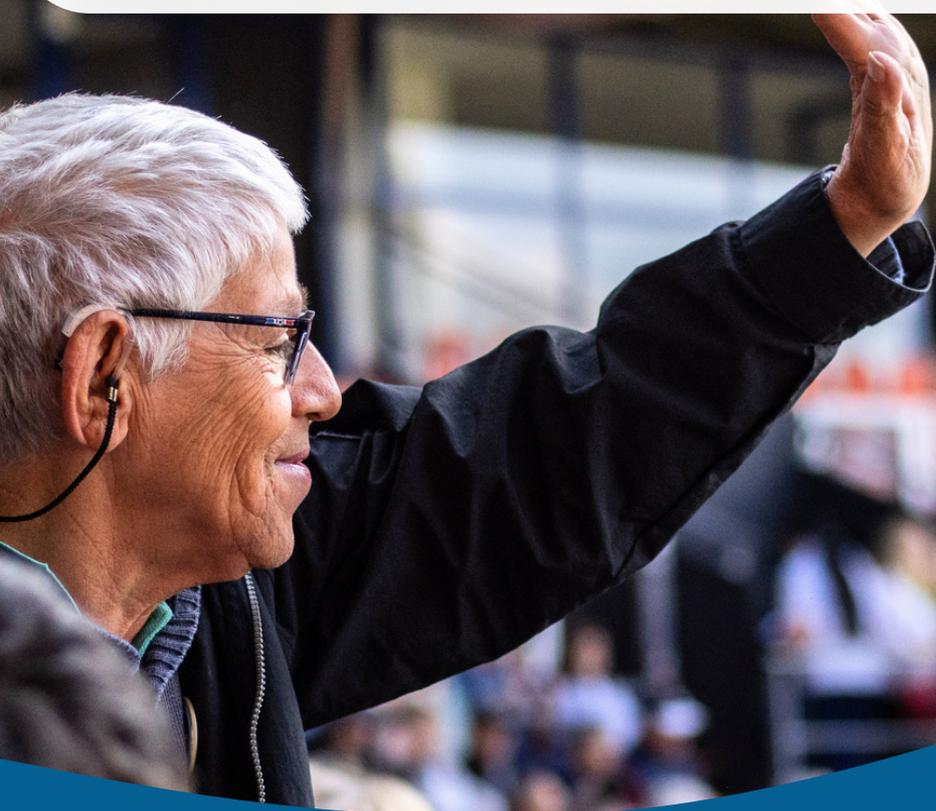
# Les pictogrammes ils veulent dire quoi ?

- |   |   |   |   |   |  |
|---|---|---|---|---|--|
|     | <b>lieu de séjour</b><br>(BY CANDY DESIGN FROM THE NOUN PROJECT)                |    | <b>accès pmr</b><br>(BY DIGITALSHARDS FROM THE NOUN PROJECT)                            |    | <b>musique</b><br>(BY CANDY DESIGN FROM THE NOUN PROJECT)                |
|     | <b>dates de séjour</b><br>(BY DANIL POLSHIN FROM THE NOUN PROJECT)              |    | <b>le transport</b><br>(BY WEBTECHOPS LLP FROM THE NOUN PROJECT)                        |    | <b>faire les magasins</b><br>(BY JUAN PABLO BRAVO FROM THE NOUN PROJECT) |
|     | <b>prix</b><br>(BY ALICE DESIGN FROM THE NOUN PROJECT)                          |    | <b>domicile</b><br>(BY AMRULD FROM THE NOUN PROJECT)                                    |    | <b>cuisiner</b><br>(BY TASRIF FROM THE NOUN PROJECT)                     |
|     | <b>le groupe</b><br>(BY GREGORY RADEK FROM THE NOUN PROJECT)                    |    | <b>restauration</b><br>(BY GAMMA DESIGNS FROM THE NOUN PROJECT)                         |    | <b>aller au marché</b><br>(BY ARIF FAJAR YULIANTO FROM THE NOUN PROJECT) |
|     | <b>entre amis</b><br>(BY BJÖRN ANDERSSON FROM THE NOUN PROJECT)                 |    | <b>livraison des repas par un traiteur</b><br>(BY MD SAIFUL ALAR FROM THE NOUN PROJECT) |    | <b>animaux</b><br>(BY LAYMIK FROM THE NOUN PROJECT)                      |
|     | <b>en couple</b><br>(BY SYMBOLÓN FROM THE NOUN PROJECT)                         |    | <b>repas cuisinés sur place</b><br>(BY N. K. NARASIMHAN FROM THE NOUN PROJECT)          |    | <b>plage</b><br>(FROM THE NOUN PROJECT)                                  |
|    | <b>seul ou seule</b><br>(BY YAROSLAV SAMOYLOV FROM THE NOUN PROJECT)            |   | <b>les activités</b><br>(BY CONNOR PILOT FROM THE NOUN PROJECT)                         |   | <b>jeux</b><br>(BY CREATIVE MAHIRA FROM THE NOUN PROJECT)                |
|   | <b>hébergement</b><br>(BY VERVE-S FROM THE NOUN PROJECT)                        |  | <b>faire du vélo</b><br>(BY SAKACHAI RUANKAM FROM THE NOUN PROJECT)                     |  | <b>spectacle</b><br>(BY SYAWALUDDIN FROM THE NOUN PROJECT)               |
|   | <b>chambres partagées</b><br>(BY PHILLIPP PETZKA FROM THE NOUN PROJECT)         |  | <b>médiation animale</b><br>(BY CRITIANO ZOUCCAS FROM THE NOUN PROJECT)                 |  | <b>loisirs créatifs</b><br>(BY EVAN BOND FROM THE NOUN PROJECT)          |
|   | <b>chambre individuelle</b><br>(BY LARS MEIERTOBERENS TA FROM THE NOUN PROJECT) |  | <b>marche / balade</b><br>(BY LINDA FROM THE NOUN PROJECT)                              |  | <b>restaurant</b><br>(BY TULPAHN FROM THE NOUN PROJECT)                  |
|   | <b>ascenseur</b><br>(BY ICON LAUK FROM THE NOUN PROJECT)                        |  | <b>char à voile</b><br>(BY GREGORY MONTIGNY FROM THE NOUN PROJECT)                      |  | <b>piscine</b><br>(BY FLATART FROM THE NOUN PROJECT)                     |
|   | <b>escalier</b><br>(BY JUAN PABLO BRAVO FROM THE NOUN PROJECT)                  |  | <b>randonnée</b><br>(BY FRAN COUTO FROM THE NOUN PROJECT)                               |  | <b>détente</b><br>(BY FREDLEY FROM THE NOUN PROJECT)                     |
|   | <b>piscine</b><br>(BY WEBTECHOPS LLP FROM THE NOUN PROJECT)                     |  | <b>faire la fête</b><br>(BY MARTIN LEBRETON FROM THE NOUN PROJECT)                      |  | <b>faire du bateau</b><br>(BY CHAPPARAFROM THE NOUN PROJECT)             |
|   | <b>kayak</b><br>(BY VECTOR PORTAL FROM THE NOUN PROJECT)                        |  | <b>calèche</b><br>(BY WEBTECHOPS LLP FROM THE NOUN PROJECT)                             |  | <b>les explorateurs</b><br>(BY MARIA ZAMCHY FROM THE NOUN PROJECT)       |
|   | <b>les découvreurs</b><br>(BY WEBTECHOPS LLP FROM THE NOUN PROJECT)             |  | <b>les voyageurs</b><br>(BY ALEX MURÁVĚV FROM THE NOUN PROJECT)                         |  | <b>les baroudeurs</b><br>(BY IBRANDIFY FROM THE NOUN PROJECT)            |
|  | <b>les globes-trotteurs</b><br>(BY FITRAPRATAMA FROM THE NOUN PROJECT)          |   |   |   |  |

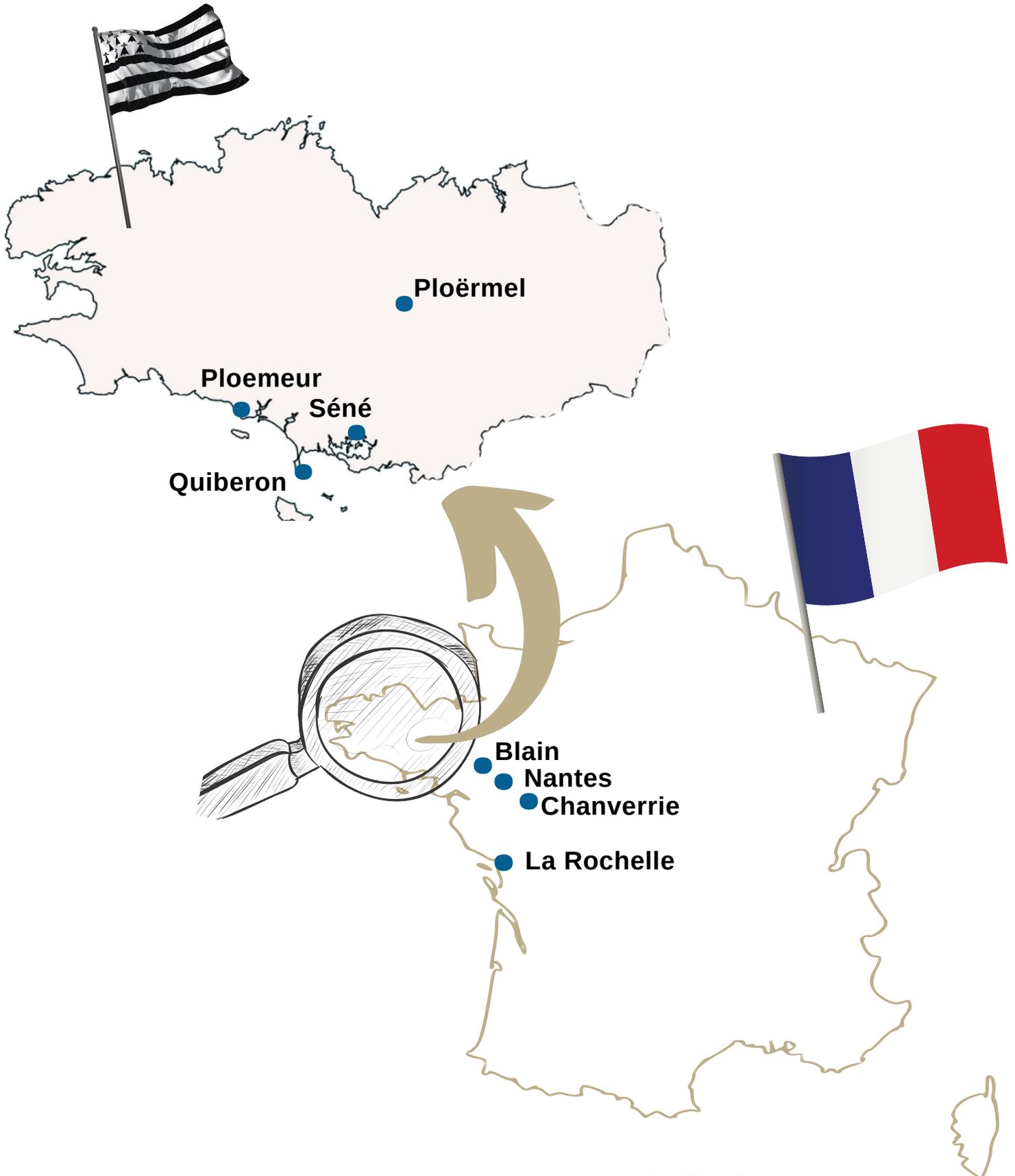
S'amuser, profiter, rigoler...



## Les séjours d'été 2024



## Nos séjours d'été





## Les voyageurs



**je suis dans le groupe des voyageurs si j'ai besoin d'un accompagnement renforcé dans tous les actes de la vie quotidienne :**

- **pour m'aider à faire ma toilette**
- **pour m'aider à m'habiller**
- **pour m'aider à manger**
- **pour m'aider à être bien dans un groupe**
- **pour m'aider à discuter avec les autres vacanciers**
- **pour m'accompagner et m'aider lors des activités ou des sorties**

**je suis fatigable.**

**j'ai besoin d'avoir des repères pendant mes journées et que les activités s'adaptent à mon rythme.**

# Tableau récapitulatif



N° du séjour	Lieu du séjour	Capacité d'accueil	Dates	N° de page
1 2	<p><b>Séné</b> « Détente et bien - être dans le golfe du Morbihan »</p> <p><i>Internat Le Bois de Liza à Séné</i></p>	<p>8 vacanciers 5 accompagnants 20 chambres</p>	<p>du lundi 29 juillet au lundi 12 août 2024 du lundi 12 août au lundi 19 août 2024</p>	15
3 4	<p><b>Ploërmel</b> « Des animaux : des jeux, des découvertes et du partage »</p> <p><i>Internat Les Bruyères à Ploërmel</i></p>	<p>8 vacanciers 5 accompagnants 20 chambres</p>	<p>du lundi 22 juillet au lundi 29 juillet 2024 du lundi 29 juillet au lundi 5 août 2024</p>	17
5 6	<p><b>Nantes</b> "Un tour en péniche entre Blain et Malestroit"</p> <p><i>Péniche "Cap Vert"</i></p>	<p>8 vacanciers 4 accompagnants 12 chambres</p>	<p>du lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet 2024 du lundi 22 juillet au vendredi 26 juillet 2024</p>	19
7 8	<p><b>Nantes</b> « En pleine ville on profite, on se balade, on s'émerveille »</p> <p><i>Internat les Sorinières</i></p>	<p>8 vacanciers 5 accompagnants 12 chambres</p>	<p>du lundi 29 juillet au lundi 5 août 2024 du lundi 5 août au lundi 12 août 2024</p>	21

# Les voyageurs

séjours 1 - 2



## Séné : « Détente et bien être dans le golfe du Morbihan »



### je pars où en vacances ?

- je vais à Séné.
- Séné est à côté de Vannes.



### je vais dormir où ?

- je vais dormir à l'internat du Bois de Liza.
- je vais dormir dans une chambre seule.
- si je veux, je peux dormir avec un autre vacancier.
- j'ai une salle de bain dans ma chambre.



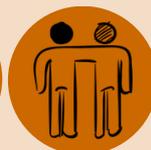
### je vais être en vacances avec qui ?

- 8 vacanciers
- 5 accompagnants

je peux venir seul.

je peux venir en couple.

je peux venir avec un ami ou une amie.





### je vais faire quelles activités ?

- je vais faire de la gym douce.
  - je vais aller à la piscine.
  - je vais faire un tour de petit train à Vannes.
  - je vais me relaxer avec des massages.
- une socio-esthéticienne viendra sur le séjour.
- je vais aller au restaurant.

je ne suis pas obligé de faire toutes les activités.  
je peux demander à faire d'autres activités.



### comment je vais aller aux activités ?

- je vais aux activités en minibus ou en voiture.



### qui va faire les repas ?

- les accompagnants préparent le petit déjeuner.
  - les accompagnants préparent le repas du midi.
- je peux faire la cuisine avec les accompagnants.
- un cuisinier prépare et livre les repas du soir.



### je pars quand ?

je peux partir **une semaine** :

- du lundi 12 août au lundi 19 août 2024

je peux partir **deux semaines** :

- du lundi 29 juillet au lundi 12 août 2024



### combien je vais payer ?

si je pars **1 semaine**, je vais payer **1380€**

si je pars **2 semaines**, je vais payer **2300€**

le transport pour partir en vacances est inclus dans le prix.



## Ploërmel : « Des animaux : des jeux, des découvertes et du partage »



### je pars où en vacances ?

- je vais à Ploërmel.
- Ploërmel est à la campagne entre Vannes et Rennes.



### je vais dormir où ?

- je vais dormir à l'internat Les Bruyères à Ploërmel.
- je vais dormir dans une chambre seule.
- si je veux, je peux dormir avec un autre vacancier.
- j'ai une salle de bain dans ma chambre.



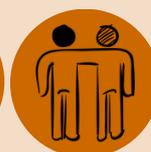
### je vais être en vacances avec qui ?

- 8 vacanciers
- 5 accompagnants

je peux venir seul.

je peux venir en couple.

je peux venir avec un ami ou une amie.





### je vais faire quelles activités ?

- je vais aller découvrir La Ferme du Monde.
- je vais aller dans une ferme pédagogique.
- je vais faire un après midi de jeux de société géants.
- je vais me baigner à la piscine.
- je vais faire de la médiation animale.
- je vais aller au restaurant.

je ne suis pas obligé de faire toutes les activités.  
je peux demander à faire d'autre activités.



### comment je vais aller aux activités ?

- je vais aux activités en minibus ou en voiture.



### qui va faire les repas ?

- les accompagnants préparent le petit déjeuner.
  - les accompagnants préparent le repas du midi.
- je peux faire la cuisine avec les accompagnants.
- un cuisinier prépare et livre les repas du soir.



### je pars quand ?

je peux partir **une semaine** :

- du lundi 22 juillet au lundi 29 juillet 2024
- ou
- du lundi 29 juillet au lundi 5 août 2024.



### combien je vais payer ?

si je pars **1 semaine**, je vais payer **1380€**

le transport pour partir en vacances est inclus dans le prix.



# Les voyageurs

séjours 5 - 6



## Blain : "Un tour en péniche entre Blain et Malestroit"



### je pars où en vacances ?

- je vais en vacances sur une péniche.
- le départ en bateau se fait à Blain.
- C'est à coté de Nantes.



### je vais dormir où ?

- je vais dormir sur le bateau, une péniche.
- je vais dormir dans une chambre seule.
- si je veux, je peux dormir avec un autre vacancier.
- il y a 7 chambres adaptées aux personnes à mobilités réduites.



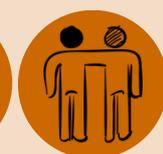
### je vais être en vacances avec qui ?

- 8 vacanciers
- 4 accompagnants

je peux venir seul.

je peux venir en couple.

je peux venir avec un ami ou une amie.





### je vais faire quelles activités ?

- je vais faire de la péniche.
- tous les jours, le bateau va changer de lieu.
- je pourrai descendre du bateau pour me balader.
  - je vais aller à la piscine.
  - je pourrai goûter du cidre.
  - je vais aller visiter la ville de Malestroit.

je ne suis pas obligé de faire toutes les sorties.  
je peux demander à faire d'autre activités.



### comment je vais aller aux activités ?

- je vais aux activités à pied.



### qui va faire les repas ?

- un cuisinier prépare les repas sur le bateau.
- si j'ai un régime alimentaire ou des allergies, le cuisinier peut s'adapter.



### je pars quand ?

je peux partir une semaine (5 jours) :

- du lundi 15 juillet au vendredi 19 juillet 2024
- ou
- du lundi 22 juillet au vendredi 26 juillet 2024.



### combien je vais payer?

si je pars **pendant 5 jours**, je vais payer **1140 €**

le transport pour partir en vacances est inclus dans le prix.

# Les voyageurs

séjours 7 - 8



**Nantes : « En pleine ville on profite, on se balade, on s'émerveille »**



## je pars où en vacances ?

- je vais à Nantes.
- Nantes est une grande ville.



## je vais où ?

- je vais dormir à l'internat des Sorinières.
- je vais dormir dans une chambre seule.
- si je veux, je peux dormir avec un autre vacancier.
- Il y a 4 salles de bain pour tous le groupe.
- C'est adapté PMR.



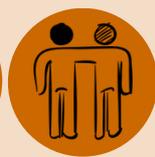
## je vais être en vacances avec qui ?

- 8 vacanciers
- 5 accompagnants

je peux venir seul.

je peux venir en couple.

je peux venir avec un ami ou une amie.





## je vais faire quelles activités ?

- je vais visiter la ville de Nantes.
- je vais aller voir les machines de l'île.
- je vais prendre le petit train de Nantes.
- je vais me balader au hangar à bananes.
- je vais me balader dans le village de Trentemoult
- je vais aller au restaurant.

je ne suis pas obligé de faire toutes les activités.  
je peux demander à faire d'autre activités.



## comment je vais aller aux activités?

- je vais aux activités en minibus, en voiture ou en tramway.



## qui va faire les repas ?

- les accompagnants préparent le petit déjeuner.
  - les accompagnants préparent le repas du midi.
- je peux faire la cuisine avec les accompagnants.
- un cuisinier prépare et livre les repas du soir.



## je pars quand ?

je peux partir une semaine :

- du lundi 29 juillet au lundi 5 août 2024.
- ou
- du lundi 5 août au lundi 12 août 2024.



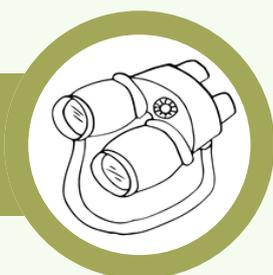
## combien je vais payer ?

je pars **1 semaine**, je vais payer **1380 €**

le transport pour partir en vacances est inclus dans le prix.



## Les explorateurs



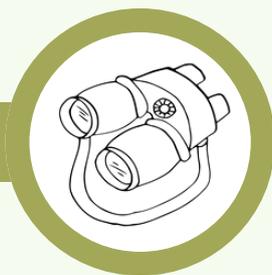
**je suis dans le groupe des explorateurs si j'ai régulièrement besoin de la présence d'un accompagnant au quotidien :**

- **pour m'encourager ou me guider verbalement pour me laver et m'habiller**
- **pour m'aider à être bien dans un groupe**
- **pour m'aider à discuter avec les autres vacanciers**

**je veux faire beaucoup d'activités mais j'ai besoin de la présence des animateurs.**

**je veux bien qu'il y ait des changements dans l'emploi du temps de la journée.**

## Tableau récapitulatif



N° du séjour	Lieu du séjour	Capacité d'accueil	Dates	N° de page
9 10	<p><b>Ploemeur</b>  <b>“Une nuit insolite dans le monde équestre”</b></p> <p><i>Internat de Larmor à Ploemeur</i></p>	<p>8 vacanciers            3 accompagnants            11 chambres</p>	<p>du lundi 22 juillet au lundi 29 juillet 2024</p> <p>du lundi 29 juillet au lundi 5 août 2024</p>	25
11	<p><b>Ploemeur</b>  <b>« Les spectacles du Festival Interceltique à Lorient »</b></p> <p><i>Internat de Larmor à Ploemeur</i></p>	<p>8 vacanciers            3 accompagnants            11 chambres</p>	<p>du lundi 5 août au lundi 19 août 2024</p>	27
12 13	<p><b>Le Grand Parc du Puy du Fou</b>  <b>« une histoire et des spectacles inoubliables »</b></p> <p><i>Camping “Au Bois de Cé”            CHANVERRIE</i></p>	<p>8 vacanciers            3 accompagnants            8 chambres            3 Mobiles homes</p>	<p>du <b>samedi</b> 20 juillet au samedi 27 juillet 2024</p> <p>du <b>samedi</b> 27 juillet au samedi 3 août 2024</p>	29

# Les explorateurs

séjours 9 - 10



## Ploemeur : « Une nuit insolite dans le monde équestre »



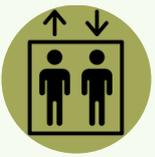
### je pars où en vacances ?

- je vais à Ploemeur.
- Ploemeur est au bord de la mer à côté de Lorient.



### je vais où ?

- je vais dormir à l'internat de Larmor.
- je vais dormir dans une chambre seule.
- si je veux, je peux dormir avec un autre vacancier.
- j'ai une salle de bain dans ma chambre.



### je vais être en vacances avec qui ?

- 8 vacanciers
- 3 accompagnants

je peux venir seul.

je peux venir en couple.

je peux venir avec un ami ou une amie.





### je vais faire quelles activités ?

- je vais visiter le Haras d'Hennebont.
- je vais aller dormir une nuit dans un tipi.

je devrais partager ma chambre pour cette nuit en tipi.

- Le tipi est au Ranch de Calamity Jane à Languidic.

je ferai des activités au ranch et je vais passer la soirée là-bas.

- je vais aller aux Terres de Nataé.
- je vais aller au restaurant.

je ne suis pas obligé de faire toutes les activités.

je peux demander à faire d'autres activités.



### comment je vais aller aux activités?

- je vais aux activités en minibus ou en voiture.



### qui va faire les repas ?

- les accompagnants préparent le petit déjeuner.
- les accompagnants préparent le repas du midi.

je peux faire la cuisine avec les accompagnants.

- un cuisinier prépare et livre les repas du soir.



### je pars quand?

je peux partir une semaine :

- du lundi 22 juillet au lundi 29 juillet 2024

ou

- du lundi 29 juillet au lundi 5 août 2024



### combien je vais payer ?

je pars 1 **semaine**, je vais payer **1300 €**

le transport pour partir en vacances est inclus dans le prix.

# Les explorateurs

séjour 11



## Ploemeur : « Les spectacles du Festival Interceltique à Lorient »



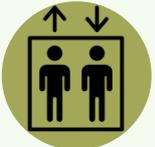
### je pars où en vacances ?

- je vais à Ploemeur.
- Ploemeur est au bord de la mer à côté de Lorient.



### je vais où ?

- je vais dormir à l'internat de Larmor.
- je vais dormir dans une chambre seule.
- si je veux, je peux dormir avec un autre vacancier.
- j'ai une salle de bain dans ma chambre.



### je vais être en vacances avec qui ?

- 8 vacanciers
- 3 accompagnants

je peux venir seul.

je peux venir en couple.

je peux venir avec un ami ou une amie.





### je vais faire quelles activités ?

- je vais aller au festival interceltique.
- je vais aller voir des spectacles.
- je vais visiter le Haras d'Hennebont.
- je vais visiter l'île aux Moines.
- je vais aller à la plage.
- je vais aller au restaurant.

je ne suis pas obligé de faire toutes les activités.  
je peux demander à faire d'autre activités.



### comment je vais aller aux activités?

- je vais aux activités en minibus ou en voiture.



### qui va faire les repas ?

- les accompagnants préparent le petit déjeuner.
  - les accompagnants préparent le repas du midi.
- je peux faire la cuisine avec les accompagnants.
- un cuisinier prépare et livre les repas du soir.



### je pars quand?

je vais partir **deux semaines** :

- du lundi 5 août au lundi 19 août 2024



### combien je vais payer ?

je pars **2 semaines**, je vais payer **2200 €**

le transport pour partir en vacances est inclus dans le prix.



## Le Grand Parc du Puy du Fou : « une histoire et des spectacles inoubliables »

### je pars où en vacances ?

- je vais à Chanverrie.
- c'est à côté du Puy du Fou, en Vendée.

### je vais dormir où ?

- je vais dormir dans un mobil home.
- certaines des chambres seront à partagés avec une autre personne du groupe.
- il y a 8 chambres et 5 salles de bain dans 3 mobiles homes différents.
- 2 chambres sont adaptées PMR.
- il y a une terrasse devant chaque mobile home et une piscine chauffée et couverte dans le camping.



### je vais être en vacances avec qui ?

- 8 vacanciers
- 3 accompagnants

je peux venir seul.

je peux venir en couple.

je peux venir avec un ami ou une amie.





### je vais faire quelles activités ?

- je vais visiter le Grand Parc du Puy du Fou. je verrai plusieurs spectacles pendant 2 jours.
  - je vais visiter le château de Tiffauges.
  - je vais aller au restaurant.
  - je pourrais accéder aux animations proposées par le camping gratuitement dont la piscine
- je ne suis pas obligé de faire toutes les activités.  
je peux demander à faire d'autre activités.



### comment je vais aller aux activités ?

- je vais aux activités en minibus ou en voiture.



### qui va faire les repas ?

- les accompagnants préparent le petit déjeuner.
  - les accompagnants préparent les repas.
- je peux faire la cuisine avec les accompagnants.



### je pars quand ?

- du samedi 20 juillet au samedi 27 juillet 2024,  
ou
- du samedi 27 juillet au samedi 3 août 2024.



### combien je vais payer?

mes vacances durent **1 semaine**.

je vais payer **1500 €**

le transport pour partir en vacances est inclus dans le prix.

Un séjour de 15  
jours en plus!!!



## Le Grand Parc du Puy du Fou : « une histoire et des spectacles inoubliables »

### je pars où en vacances ?

- je vais à Gesté.
- c'est dans le Maine et Loire.

### je vais dormir où ?

- je vais dormir dans un gîte.
- je vais dormir dans une chambre seule.
- si je veux, je peux dormir avec un autre vacancier.
- 2 chambres sont adaptées PMR.
- Les autres chambres sont à l'étage.
- il y a une grande terrasse, une piscine chauffée et couverte.



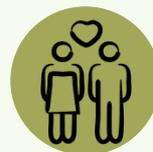
### je vais être en vacances avec qui ?

- 8 vacanciers
- 3 accompagnants

je peux venir seul.

je peux venir en couple.

je peux venir avec un ami ou une amie.





### je vais faire quelles activités ?

- je vais visiter le Grand Parc du Puy du Fou. je verrai plusieurs spectacles pendant 2 jours.
- je vais visiter le château de Tiffauges.
- je vais aller au restaurant.
- je pourrais profiter la piscine, du baby foot, de la table de ping-pong du gîte.

je ne suis pas obligé de faire toutes les activités.  
je peux demander à faire d'autre activités.



### comment je vais aller aux activités ?

- je vais aux activités en minibus ou en voiture.



### qui va faire les repas ?

- les accompagnants préparent le petit déjeuner.
- les accompagnants préparent les repas.

je peux faire la cuisine avec les accompagnants.



### je pars quand ?

- du samedi 20 juillet au samedi 3 août 2024,



### combien je vais payer?

mes vacances durent **2 semaines**.

je vais payer **2600 €**

le transport pour partir en vacances est inclus dans le prix.



## Les globe-trotteurs



**je suis dans le groupe des globe-trotteurs si j'ai parfois besoin d'un accompagnant**

- **pour m'aider à m'organiser et me guider dans mon quotidien**
- **pour m'aider à préparer à manger**
- **pour m'aider si j'ai un problème**
- **pour m'aider à organiser les activités de la journée**

**je veux faire beaucoup d'activités.**

**j'arrive facilement à discuter avec les autres vacanciers.**

## Tableau récapitulatif



N° du séjour	Lieu du séjour	Dates	Capacité d'accueil	N° de page
14	<b>La Rochelle</b> <b>« Partons à la découverte de La Rochelle »</b> <i>Deux pavillons côte à côte</i>	du lundi 29 juillet au lundi 5 août 2024	8 vacanciers 2 accompagnants 11 chambres	33
15		du lundi 5 août au lundi 12 août 2024		
16		du lundi 12 août au lundi 19 août 2024		
17	<b>Quiberon</b> <b>« Entre terre et mer »</b> <b>séjour 18-30 ans</b> <i>Ecole Nationale de Voile</i>	du lundi 29 juillet au lundi 5 août 2024	8 vacanciers 3 accompagnants 11 chambres	35
18	<b>Quiberon</b> <b>« Tourisme et balades sur la côte sauvage »</b> <i>Ecole Nationale de Voile</i>	du lundi 5 août au lundi 12 août 2024	9 vacanciers 3 accompagnants 12 chambres	37

**Nouveauté**



## La Rochelle : « Partons à la découverte de La Rochelle »

### je pars où en vacances ?



- je vais à La Rochelle.
- je vais à côté de la mer.

### je vais dormir où ?



- Les vacanciers dormirons dans deux maisons différentes.
- Il y a 5 chambres dans une maison et 6 chambres dans la deuxième maison.
- je vais dormir dans une chambre seule.
- si je veux, je peux dormir avec un autre vacancier.
- Il faut monter ou descendre des marches pour accéder aux chambres.



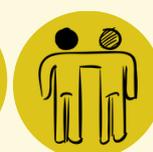
### je vais être en vacances avec qui ?

- 8 vacanciers
- 2 accompagnants

je peux venir seul.

je peux venir en couple.

je peux venir avec un ami ou une amie.





### je vais faire quelles activités ?

- je vais visiter l'aquarium de La Rochelle.
- je vais visiter la ville de La Rochelle.
- je vais faire du bateau autour de Fort Boyard.
- je vais aller au restaurant.

je ne suis pas obligé de faire toutes les activités.  
je peux demander à faire d'autre activités.



### comment je vais aller aux activités ?

- je vais aux activités en minibus.



### qui va faire les repas ?

- les accompagnants préparent les repas.
- je peux faire la cuisine avec les accompagnants.



### je pars quand ?

je vais partir 1 semaine :

- du lundi 29 juillet au lundi 5 août 2024.
- ou
- du lundi 5 août au lundi 12 août 2024.
- ou
- du lundi 12 août au lundi 19 août 2024.



### combien je vais payer?

mes vacances durent **1 semaine**.

je vais payer **1250 €**

le transport pour partir en vacances est inclus dans le prix.



18-30 ans

séjour 17



## Quiberon : « Entre terre et mer »



### je pars où en vacances ?

- je vais à Quiberon.
- Quiberon est au bord de la mer entre Vannes et Lorient.



### je vais dormir où ?

- je vais dormir à l'Ecole Nationale de Voile de Quiberon.
- je vais dormir dans une chambre seule.
- si je veux, je peux dormir avec un autre vacancier.
- j'ai une salle de bain dans ma chambre.



### je vais être en vacances avec qui ?

- 8 vacanciers
- 3 accompagnants

je peux venir seul.

je peux venir en couple.

je peux venir avec un ami ou une amie.





### je vais faire quelles activités ?

- je vais me promener sur la côte sauvage.
- je vais faire une balade en calèche.
- je vais prendre le petit train de Quiberon.
- je vais faire des balades contées sur la plage.
- je vais faire du kayak.
- je vais aller à la plage.
- je vais aller danser dans un bar d'ambiance.
- je vais aller au restaurant.

je ne suis pas obligé de faire toutes les activités.  
je peux demander à faire d'autre activités.



### comment je vais aller aux activités ?

- je vais aux activités en minibus.



### qui va faire les repas ?

- un cuisinier prépare les repas.
- c'est un self.
- j'ai le choix entre plusieurs entrées, plats et desserts à chaque repas.



### je pars quand ?

je peux partir **une semaine** :

- du lundi 29 juillet au lundi 5 août 2024.



### combien je vais payer ?

je pars **1 semaine**, je vais payer **1300 €**

le transport pour partir en vacances est inclus dans le prix.

# Les globe-trotteurs

séjour 18



## Quiberon : «Tourisme et balades sur la côte sauvage »



### je pars où en vacances ?

- je vais à Quiberon.
- Quiberon est au bord de la mer entre Vannes et Lorient.



### je vais dormir où ?

- je vais dormir à l'Ecole Nationale de Voile de Quiberon.
- je vais dormir dans une chambre seule.
- si je veux, je peux dormir avec un autre vacancier.
- j'ai une salle de bain dans ma chambre.



### je vais être en vacances avec qui ?

- 9 vacanciers
- 3 accompagnants

je peux venir seul.

je peux venir en couple.

je peux venir avec un ami ou une amie.





### je vais faire quelles activités ?

- je vais me promener sur la côte sauvage.
- je vais faire une balade en calèche.
- Je vais faire du yoga sur la plage.
- je vais faire des balades contées sur la plage.
- je vais faire le petit train de Quiberon.
- je vais aller à la plage.
- je vais aller au restaurant.

je ne suis pas obligé de faire toutes les activités.  
je peux demander à faire d'autre activités.



### comment je vais aller aux activités ?

- je vais aux activités en minibus.



### qui va faire les repas ?

- un cuisinier prépare les repas.
- c'est un self.
- j'ai le choix entre plusieurs entrées, plats et desserts à chaque repas.



### je pars quand ?

je peux partir 1 semaine :

- du lundi 5 août au lundi 12 août 2024.



### combien je vais payer ?

si je pars **1 semaine**, je vais payer **1360 €**

le transport pour partir en vacances est inclus dans le prix.



# Dossier d'inscription

**Le dossier d'inscription est disponible sur le site internet**

**[www.adapei56.com](http://www.adapei56.com)**

**Ou**

**Sur simple demande par mail :**

**[vacancesetloisirs@adapei56.net](mailto:vacancesetloisirs@adapei56.net)**

**Par téléphone : 02 97 63 91 73**

**Ce bulletin ne vaut pas inscription définitive.**

**Il faut remplir le dossier d'inscription et nous le renvoyer avec tous les documents attendus pour que nous puissions valider définitivement votre venue.**

Nom : .....

Prénom : .....



**Nous vous proposons :**  
**18 séjours été entre le 15 juillet et le 19 août 2024**

N° de séjour	Lieu	Nombre de places	Dates	Nombre de jours	Tarifs
Séj 1	Séné	8	29 juillet – 12 août	15	2300
Séj 2	Séné	8	12 août – 19 août	8	1380
Séj 3	Ploërmel	8	22 juillet – 29 juillet	8	1380
Séj 4	Ploërmel	8	29 juillet – 5 août	8	1380
Séj 5	Péniche	8	15 juillet – 19 juillet	5	1140
Séj 6	Péniche	8	22 juillet – 26 juillet	5	1140
Séj 7	Nantes	8	29 juillet – 05 août	8	1380
Séj 8	Nantes	8	05 août – 12 août	8	1380
Séj 9	Ploemeur	8	22 juillet – 29 juillet	8	1300
Séj 10	Ploemeur	8	29 juillet – 5 août	8	1300
Séj 11	Ploemeur	8	5 août – 19 août	15	2200
Séj 12	Le Puy du Fou	8	20 juillet – 27 juillet	8	1500
Séj 13	Le Puy du Fou	8	27 juillet – 3 août	8	1500
Séj 14	La rochelle	8	29 juillet – 5 août	8	1250
Séj 15	La rochelle	8	5 août – 12 août	8	1250
Séj 16	La rochelle	8	12 août – 19 août	8	1250
Séj 17	Quiberon (18- 30 ans)	8	29 juillet – 5 août	8	1300
Séj 18	Quiberon	9	5 août – 12 août	8	1360

Merci de préciser ci-dessous deux choix de séjour, par ordre de préférence.

Votre premier choix peut être susceptible d'être modifié en raison du nombre d'inscrits et de critères d'adaptabilité.

**Séjour n°**

**Lieu du Séjour**

CHOIX N° 1 .....

CHOIX N° 2 .....

CHOIX N° 3 .....

# Le paiement du séjour

**Acompte à retourner pour le 10 mars 2024 :**

- 250 € pour les séjours d'une semaine.
- 500 € pour les séjours de deux semaines.

**Vous pouvez régler par :**

Chèque                       Chèques Vacances                       Virement bancaire

**Adapei du Morbihan – Service Parenthèses  
2 allée de Tréhornec – BP116  
56003 Vannes**

**Adhésion à l'Adapei du Morbihan :**

Oui       Non

Si vous souhaitez y souscrire contactez le siège de l'Adapei au 02 97 63 36 36  
(Pauline LE PARC ou Françoise DREAN)

**Assurance Multirisques sans motif :**

**Séjour à moins de 2 000 €**

**Séjour à plus de 2 000 €**

**28 €**

**105 €**

Oui       Non

Oui       Non

**Vous pouvez effectuer le solde du séjour :**

- En 1 fois
- En 3 fois : Merci alors d'adresser vos 3 règlements aux dates indiquées ci-dessous :
  - le 2 avril 2024
  - le 2 mai 2024
  - le 2 juin 2024

**Toute absence de règlement total du séjour avant le 30 juin 2024 entrainera l'annulation de l'inscription et de la participation au séjour Parenthèses.**

## DOSSIER D'INSCRIPTION

Séjour choisi :

<p><b>VOS HABITUDES DE VIE</b></p> <p>Numéro de dossier (ne pas remplir) :</p> <p>NOM : ..... Prénom : .....</p> <p>Adresse : .....</p> <p>Code postal ..... Ville : .....</p> <p>Né(e) le : ..... Sexe : Masculin <input type="checkbox"/> Féminin <input type="checkbox"/></p> <p>Etablissement fréquenté pendant l'année : .....</p> <p>Personne Soutien à l'accompagnement du dossier : .....</p> <p>Tel : .....</p> <p>NOM et prénom du curateur/tuteur ou responsable légal : .....</p> <p>Mail : .....@.....</p> <p>Tel : .....</p> <p><b>Personne à joindre en cas d'urgence durant le séjour(NOM Prénom) :</b> .....</p> <p>Qualité : .....</p> <p>Adresse : .....</p> <p>Téléphone domicile : .....</p> <p>Téléphone portable : .....</p> <p><b>( Le numéro indiqué doit être impérativement joignable pendant toute la durée du séjour)</b></p> <p>Adresse mail ou postale pour l'envoi de la convocation : .....</p> <p>Adresse mail ou postale pour l'envoi du devis et de la facture : .....</p>	<p><b>TRANSPORTS :</b></p> <p>Avez-vous un moyen de transport pour venir en séjour : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Vous souhaitez que Parenthèses prenne en charge votre transport pour venir sur le séjour : <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Point de rassemblement <b>Départ</b> : .....</p> <p>Date de départ : .....</p> <p>Point de rassemblement <b>Retour</b> : .....</p> <p>Date de retour : .....</p> <p><b>(vous trouverez le détail des possibilités de transport Parenthèses dans les informations générales et pratiques des séjours)</b></p> <p><b>Les informations pour le convoyage seront à adressées à :</b></p> <p>NOM : ..... Prénom : .....</p> <p>Adresse : .....</p> <p>Code postal ..... Ville : .....</p> <p>Mail : .....</p> <p>Téléphone : .....</p>
<p><b>JE VIENDRAI EN VACANCES AVEC :</b></p> <p><input type="checkbox"/> Une canne    <input type="checkbox"/> Un déambulateur</p> <p><input type="checkbox"/> Un fauteuil roulant manuel</p> <p>Si oui, pliant :    <input type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Un fauteuil roulant électrique</p> <p>Si oui, dimensions :</p> <p>Hauteur : ..... cm    Largeur : ..... cm    Profondeur : ..... cm</p> <p>Poids : ..... kg</p> <p>Utilisez-vous ce moyen de déplacement: <input type="checkbox"/> Tout le temps    <input type="checkbox"/> Parfois</p> <p>Devons-nous prévoir une location de matériel médical ? : <b>(Nous louons le matériel, ordonnance obligatoire 1 mois avant le début du séjour)</b></p> <p><input type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non</p> <p><input type="checkbox"/> Lève-personne (si oui il est fortement recommandé de venir avec ses propres sangles)</p> <p><input type="checkbox"/> Verticalisateur</p> <p><input type="checkbox"/> Lit médicalisé    Si oui, <input type="checkbox"/> Barrières    <input type="checkbox"/> Potence</p> <p><input type="checkbox"/> Siège de douche</p>	<p><b>DEPLACEMENTS :</b></p> <p>Marchez-vous seul(e) ? : <input type="checkbox"/> Oui    <input type="checkbox"/> Non    <input type="checkbox"/> + de 1h    <input type="checkbox"/> 30 minutes</p> <p>Avez-vous besoin : <input type="checkbox"/> D'un fauteuil confort    <input type="checkbox"/> D'un déambulateur    <input type="checkbox"/> Du bras d'un accompagnant    <input type="checkbox"/> Autres</p> <p>Précisez: .....</p> <p>Appréciez-vous être dans des lieux publics et animés ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Pouvez-vous monter seul(e) dans un minibus ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>J'ai un appui plantaire (je peux m'appuyer sur mes jambes pour faire un transfert) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p> <p>Utilisez-vous un véhicule PMR avec rampe d'accès au quotidien ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non</p>

**HYGIENE :**

Faites-vous votre toilette seul(e) :  Oui  Non  
 Vous douchez-vous seul(e) :  Oui  Non  
 Avez-vous l'habitude de prendre :  Un bain   
 Une douche  
 A quelle fréquence ? : .....  
 Vous brossez-vous les dents seul(e) :  Oui  Non  
 Vous rasez-vous seul(e) :  Oui  Non  
 Vous coiffez-vous seul(e) :  Oui  Non  
 Reconnaissez-vous vos vêtements seul(e) :  Oui  Non  
 Vous habillez-vous seul(e) :  Oui  Non  
 Allez-vous aux toilettes seul(e) :  Oui  Non  
 Portez-vous des protections :  Oui  Non  
 Êtes-vous énéurétique :  Oui  Non  
 Êtes-vous encoprétique :  Oui  Non  
 Remarques utiles :

.....  
 .....  
 .....  
 .....

**COMPORTEMENT :**

Merci d'indiquer les attitudes à adopter, les précautions et les vigilances...  
 Allez-vous plutôt vers :  Des personnes connues  
 Des personnes inconnues  
 Face à une difficulté, vous avez l'habitude de :  
 Gérer Seul(e)  Oui  Non  
 Demander de l'aide  Oui  Non  
 Vous mettre en retrait  Oui  Non  
 Vous montrez agressif  Contre vous-même  Contre les autres  
 Contre les objets  Non  
 Comment pouvons-nous vous aider face à une difficulté ?  
 .....  
 .....  
 .....  
 Vous arrive-t-il de fuguer ?  Oui  Non  
 Avez-vous des phobies ?  Oui  Non  
 Si oui, lesquelles ?.....  
 Avez-vous un objet « fétiche » ?  Oui  Non.  
 Quel est-il ? .....  
 Avez-vous des rituels ?  Oui  Non  
 Si oui, pouvez-vous nous en dire plus ? .....  
 .....  
 Pouvez-vous avoir peur ou être angoissé(e) lors d'évènements particuliers :  
 Oui  Non  
 Si oui, lesquels :.....  
 .....  
 Comment pouvons-nous vous aider à vous rassurer ?.....  
 .....  
 .....

**TRAITEMENTS :**

Avez-vous un traitement médicamenteux :  Oui  Non  
 Si oui, à quel moment dans la journée ?  
 Au réveil  Matin  Midi  Après-midi  Soir  Couché  
 Habituellement, êtes-vous autonome pour le prendre ?  Oui  Non  
 Préparez-vous seul votre pilulier ?  Oui  Non  
 Avez-vous des gouttes oculaires ?  Oui  Non - *les gouttes de confort ( hydratation des yeux) peuvent être appliquées par les animateurs sur le séjour.*  
 Avez-vous une contraception ?  Oui  Non  
 Etes-vous épileptique ?  Oui  Non  
 Est-ce que votre épilepsie est stabilisé :  Oui  Non  
 Date de la dernière crise : .....  
 Avez-vous un protocole médicamenteux en cas de crise ?  Oui  Non  
 Si oui lequel : .....  
 Pouvez-vous nous en dire plus ?.....  
 .....

 **L'ensemble des traitements médicamenteux (ex : loxapac, ...) liquide doivent être préparé par une infirmière. Les animateurs ne sont pas habilités à les préparer afin de les distribuer aux vacanciers pendant le séjour. SI POSSIBLE, PASSER LE TRAITEMENT EN GELULE. Sinon, prévoir une ordonnance pour un passage infirmier pendant le séjour pour la préparation du traitement.**

**Avez-vous besoin d'un passage infirmier**  Oui  Non  
 Si oui, précisez les actes (Normacol, mise de bas de contention, soin cutané, préparation de médicaments,...) / Soyez le plus précis possible (moment et temps d'intervention...) :.....  
 .....

**SOMMEIL**

Votre heure de lever ? .....

Le réveil est-il difficile ?  Oui  Non

Votre heure de coucher? .....

Avez-vous :

peur de l'obscurité ?  Oui  Non

des difficultés à vous endormir ?  Oui  Non

des rituels d'endormissement (préciser) ?  Oui  Non

.....

des angoisses nocturnes ?  Oui  Non

Est-ce que vous vous levez la nuit ?  Oui  Non

Faites-vous la sieste ?  Oui  Non

Préférez-vous :  Une chambre seul(e)

Une chambre partagée<sup>2</sup>

Avec quelle personne souhaitez-vous partager votre chambre ?

.....

**ALIMENTATION**

Est-ce que vous mangez seul(e) :  Oui  Non

Est-ce que vous buvez seul(e) :  Oui  Non

Avez-vous des troubles et/ou difficultés alimentaires ?

Oui  Non

Si oui, pouvez-vous préciser :

Boulimie  Anorexie  Potomanie

Avez-vous ?

Des allergies alimentaires.

Si oui, lesquelles : .....

Des risque de fausse route ?

Si oui, faut-il mixer vos aliments ?  Oui  Non

Faut-il gélifier votre boisson ?  Oui  Non

Avez-vous un régime alimentaire ?  Oui  Non **(fournir une copie de votre ordonnance 1 mois avant le début du séjour).**

Remarques : .....

.....

Avez-vous une contre-indication :

Pour le Café  Oui  Non

Pour l'alcool :  Oui  Non

Pour certains aliments :  Oui  Non

**COMMUNICATION :**

Est-ce que vous parlez ?  Oui  Non

Savez-vous lire / écrire :  Oui  Non

Savez-vous téléphoner ?  Seul(e)  Avec un accompagnement  Non

Communiquez-vous à l'aide :  D'attitudes, un gestuel ou objets à valeur de communication

De pictogrammes, de photos ou d'autres moyens : Précisez.....

De cris, vocalises ou autres signes oraux à valeur codifiée

Remarques utiles : .....

Savez-vous choisir parmi plusieurs activités ?  Seul(e)  Avec un accompagnant  Non

Pour vous aider à choisir nous pouvons utiliser :  Un texte de présentation de l'activité

Une photo ou une image de l'activité  Une présentation ou explication orale

**SORTIES**

Sortez-vous seul ?  Oui  Non

Sortez-vous seul en petit groupe sans accompagnement ?  Oui  Non

Vous repérez-vous :  Dans le temps  Dans l'espace

Savez-vous demander votre chemin ?  Oui  Non

Savez-vous lire les panneaux indicateurs ?  Oui  Non

Mémorisez-vous :  Un lieu à atteindre  Un trajet

Êtes-vous à l'aise dans de nouveaux lieux ?  Oui  Non

Supportez-vous les lieux publics ?  Oui  Non

Savez-vous lire l'heure ?  Oui  Non

Savez-vous rentrer à l'heure ?  Oui  Non

Avez-vous une contre-indication à la baignade ?  Oui  Non

Savez-vous nager ?  Oui  Non

**ARGENT PERSONNEL**

Savez-vous gérer votre argent ?  Oui  Non

Connaissez-vous la valeur de l'argent ?  Oui  Non

Savez-vous faire des achats seul(e) :  Oui  Non

Avez-vous un budget tabac à respecter ? :  Oui  Non

Savez-vous gérer votre consommation seul ? :  Oui  Non

Si non, combien de cigarettes fumez-vous par jour ?.....



## Autorisation de diffusion de mon image

Je m'appelle : .....



Je suis d'accord pour que le service parenthèses  
utilise mon image jusqu'en décembre 2028 pour :

	 Photos ✓ <input type="checkbox"/> oui    ✗ <input type="checkbox"/> non	 Vidéos ✓ <input type="checkbox"/> oui    ✗ <input type="checkbox"/> non	 Audios ✓ <input type="checkbox"/> oui    ✗ <input type="checkbox"/> non
• le catalogue des séjours d'été et d'hiver	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	/	/
• le site internet de l'Adapei du Morbihan	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
• les réseaux sociaux par exemple sur Facebook	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
• des flyers	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	/	/
• l'encadrement de photos pour affichage en structure	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	/	/
• des albums souvenirs (photos développées de fin de séjour)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	/	/



Je ne recevrai pas d'argent pour l'utilisation de mon image.

Parenthèses utilise mon image en faisant attention au respect de ma vie privée.

Les images sont prises pendant les séjours vacances.

Fait à ..... le    /    /

Je signe :

## Santé – Informations Médicales - CONFIDENTIEL

Les informations contenues dans ce document sont confidentielles.

Numéro de sécurité sociale : .....

Caisse d’Affiliation : ..... ALD 100% :  oui  non

Mutuelle : ..... Numéro de Carte de Mutuelle : .....

Pour le séjour : Fournir la carte vitale et la carte mutuelle

Nom, Prénom, Adresse et téléphone du Médecin Traitant : .....

Est-il joignable pendant le séjour ? :  oui  non

Si la réponse est négative, Nom, Prénom du médecin joignable pendant le séjour :

.....

Déficiência : Intellectuelle  Cognitive  Motrice  Sensoriel  Psychique

Autres Pathologies associées : .....

Groupe Sanguin :

Taille :

Poids :

Vaccination Tétanos (ou DTP, Tetracoq...) à jour :  oui  non

Vaccination Hépatite B à jour :  oui  non

Lieu, date et signature :

Le Vacancier :

Le Mandataire si nécessaire

## Autorisation d’hospitalisation et/ou d’intervention chirurgicale

Nous, soussignés, le vacancier et/ou son mandataire : NOM et Prénoms

.....

Autorisons le transfert à l’Hôpital par un service d’urgence (pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d’urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie sur la personne dénommée ci-dessous (Nom et prénoms) : .....

Fait à ..... le .....

Signature du Vacancier et/ou du Mandataire :



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

### Article R211-3

Sous réserve des exclusions prévues aux troisième et quatrième alinéas de l'article L.211-7, toute offre et toute vente de prestations de voyages ou de séjours donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section. En cas de vente de titres de transport aérien ou de titres de transport sur ligne régulière non accompagnée de prestations liées à ces transports, le vendeur délivre à l'acheteur un ou plusieurs billets de passage pour la totalité du voyage, émis par le transporteur ou sous sa responsabilité. Dans le cas de transport à la demande, le nom et l'adresse du transporteur, pour le compte duquel les billets sont émis, doivent être mentionnés.

La facturation séparée des divers éléments d'un même forfait touristique ne soustrait pas le vendeur aux obligations qui lui sont faites par les dispositions réglementaires de la présente section.

### Article R211-3-1

L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique dans les conditions d'exercice et de validité et d'exercice prévues aux articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse du vendeur ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu au « a » de l'article L141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R.211-2.

### Article R211-4

Préalablement à la conclusion du contrat, le vendeur doit communiquer au consommateur les informations sur les prix, les dates et les autres éléments constitutifs des prestations fournies à l'occasion du voyage ou du séjour tels que :

- 1- La destination, les moyens, les caractéristiques et les catégories de transports utilisés ;
- 2- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques, son homologation et son classement touristique correspondant à la réglementation ou aux usages du pays d'accueil ;
- 3- Les prestations de restauration proposées ;
- 4- La description de l'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 5- Les formalités administratives et sanitaires à accomplir par les nationaux ou par les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne ou d'un Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen en cas, notamment, de franchissement des frontières ainsi que leurs délais d'accomplissement ;
- 6- Les visites, excursions et les autres services inclus dans le forfait ou éventuellement disponibles moyennant un supplément de prix ;
- 7- La taille minimale ou maximale du groupe permettant la réalisation du voyage ou du séjour ainsi que, si la réalisation du voyage ou du séjour est subordonnée à un nombre minimal de participants, la date limite d'information du consommateur en cas d'annulation du voyage ou du séjour ; cette date ne peut être fixée à moins de vingt et un jours avant le départ ;
- 8- Le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte à la conclusion du contrat ainsi que le calendrier de paiement du solde ;
- 9- Les modalités de révision des prix telles que prévues par le contrat en application de l'article R.211-8 ;
- 10- Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 11- Les conditions d'annulation définies aux articles R.211-9, R.211-10 et R. 211-11 ;

- 12- L'information concernant la souscription facultative d'un contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation ou d'un contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ;
- 13- Lorsque le contrat comporte des prestations de transport aérien, l'information pour chaque tronçon de vol, prévue aux articles R.211-15 à R211-18.

### Article R211-5

L'information préalable faite au consommateur engage le vendeur, à moins que dans celle-ci le vendeur ne se soit réservé expressément le droit d'en modifier certains éléments. Le vendeur doit, dans ce cas, indiquer clairement dans quelle mesure cette modification peut intervenir et sur quels éléments.

En tout état de cause, les modifications apportées à l'information préalable doivent être communiquées au consommateur avant la conclusion du contrat.

### Article R211-6

Le contrat conclu entre le vendeur et l'acheteur doit être écrit, établi en double exemplaire dont l'un est remis à l'acheteur, et signé par les deux parties. Lorsque le contrat est conclu par voie électronique, il est fait application des articles 1369-1 à 1369-11 du code civil. Le contrat doit comporter les clauses suivantes :

- 1- Le nom et l'adresse du vendeur, de son garant et de son assureur ainsi que le nom et l'adresse de l'organisateur.
- 2- La destination ou les destinations du voyage et, en cas de séjour fractionné, les différentes périodes et leurs dates ;
- 3- Les moyens, les caractéristiques et les catégories de transport utilisés, les dates et lieux de départ et de retour ;
- 4- Le mode d'hébergement, sa situation, son niveau de confort et ses principales caractéristiques et son classement touristique en vertu des réglementations ou des usages du pays d'accueil ;
- 5- Les prestations de restauration proposées ;
- 6- L'itinéraire lorsqu'il s'agit d'un circuit ;
- 7- Les visites, les excursions ou autres services inclus dans le prix total du voyage ou du séjour ;
- 8- Le prix total des prestations facturées ainsi que l'indication de toute révision éventuelle de cette facturation en vertu des dispositions de l'article R.211-8 ;
- 9- L'indication, s'il y a lieu, des redevances ou taxes afférentes à certains services telles que taxes d'atterrissage, de débarquement ou d'embarquement dans les ports et aéroports, taxes de séjour lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le prix de la ou des prestations fournies ;
- 10- Le calendrier et les modalités de paiement du prix ; le dernier versement effectué par l'acheteur ne peut être inférieur à 30% du prix du voyage ou du séjour et doit être effectué lors de la remise des documents permettant de réaliser le voyage ou le séjour ;
- 11- Les conditions particulières demandées par l'acheteur et acceptées par le vendeur ;
- 12- Les modalités selon lesquelles l'acheteur peut saisir le vendeur d'une réclamation pour inexécution du contrat, réclamation qui doit être adressée dans les meilleurs délais, par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au vendeur, et, le cas échéant, signalée par écrit, à l'organisateur du voyage et au prestataire de services concernés ;
- 13- La date limite d'information de l'acheteur en cas d'annulation du voyage ou du séjour par le vendeur dans les cas où la réalisation du voyage ou du séjour est liée à un nombre minimal de participants, conformément aux dispositions du 7° de l'article R.211-4 ;



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- 14- Les conditions d'annulation de nature contractuelle ;
- 15- Les conditions d'annulation prévues aux articles R.211-9, R.211-10 et R.211-11 ;
- 16- Les précisions concernant les risques couverts et le montant des garanties au titre du contrat d'assurance couvrant les conséquences de la responsabilité civile professionnelle du vendeur ;
- 17- Les indications concernant le contrat d'assurance couvrant les conséquences de certains cas d'annulation souscrit par l'acheteur (numéro de police et nom de l'assureur) ainsi que celles concernant le contrat d'assistance couvrant certains risques particuliers, notamment les frais de rapatriement en cas d'accident ou de maladie ; dans ce cas, le vendeur doit remettre à l'acheteur un document précisant au minimum les risques couverts et les risques exclus.
- 18- La date limite d'information du vendeur en cas de cession du contrat par l'acheteur ;
- 19- L'engagement de fournir à l'acheteur, au moins dix jours avant la date prévue pour son départ, les informations suivantes :  
Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de la représentation locale du vendeur ou, à défaut, les noms, adresses et numéros de téléphone des organismes locaux susceptibles d'aider le consommateur en cas de difficulté ou, à défaut, le numéro d'appel permettant d'établir de toute urgence un contact avec le vendeur. Pour les voyages et séjours de mineurs à l'étranger, un numéro de téléphone et une adresse permettant d'établir un contact direct avec l'enfant ou le responsable sur place de son séjour ;
- 20- La clause de résiliation et de remboursement sans pénalités des sommes versées par l'acheteur en cas de non-respect de l'obligation d'information prévue au 13° de l'article R.211-4
- 21- L'engagement de fournir à l'acheteur, en temps voulu avant le début du voyage ou du séjour, les heures de départ et d'arrivée.

### Article R211-7

L'acheteur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer le vendeur de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard 7 jours avant le début du voyage. Lorsqu'il s'agit d'une croisière, ce délai est porté à 15 jours. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable du vendeur.

### Article R211-8

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L.211-12, il doit mentionner les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, et notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

### Article R211-9

Lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat telle qu'une hausse significative du prix et lorsqu'il méconnaît l'obligation d'information mentionnée au 13° de l'article R.211-4, l'acheteur peut, sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis, et après en avoir été informé par le vendeur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception :

soit résilier son contrat et obtenir sans pénalité le remboursement immédiat des sommes versées. soit accepter la modification ou le voyage de substitution proposé par le vendeur ; un avenant au contrat précisant les modifications apportées est alors signé par les parties ; toute diminution de prix vient en déduction des sommes restant éventuellement dues par l'acheteur et, si le paiement déjà effectué par ce dernier excède le prix de la prestation modifiée, le trop perçu doit lui être restitué avant la date de son départ.

### Article R211-10

Dans le cas prévu à l'article L.211-14, lorsque, avant le départ de l'acheteur, le vendeur annule le voyage ou le séjour, il doit informer l'acheteur par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception ; l'acheteur, sans préjuger des recours en réparation des dommages éventuellement subis, obtient auprès du vendeur le remboursement immédiat et sans pénalité des sommes versées ; l'acheteur reçoit, dans ce cas, une indemnité au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Les dispositions du présent article ne font en aucun cas obstacle à la conclusion d'un accord amiable ayant pour objet l'acceptation, par l'acheteur, d'un voyage ou séjour de substitution proposé par le vendeur.

### Article R211-11

Lorsque, après le départ de l'acheteur, le vendeur se trouve dans l'impossibilité de fournir une part prépondérante des services prévus au contrat représentant un pourcentage non négligeable du prix honoré par l'acheteur, le vendeur doit immédiatement prendre les dispositions suivantes sans préjuger des recours en réparation pour dommages éventuellement subis :

- soit proposer des prestations en remplacement des prestations prévues en supportant éventuellement tout supplément de prix et, si les prestations acceptées par l'acheteur sont de qualité inférieure, le vendeur doit lui rembourser, dès son retour, la différence de prix ;
- soit, s'il ne peut proposer aucune prestation de remplacement ou si celles-ci sont refusées par l'acheteur pour des motifs valables, fournir à l'acheteur, sans supplément de prix, des titres de transport pour assurer son retour dans des conditions pouvant être jugées équivalentes vers le lieu de départ ou vers un autre lieu accepté par les deux parties.

Les dispositions du présent article sont applicables en cas de non-respect de l'obligation prévue au 13° de l'article R.211-4.



## CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE

### 1. Contrat et acceptation des conditions particulières de vente

- 1.1 En signant le bulletin d'inscription ou tout autre document contractuel de l'organisateur valant inscription /réservation, le client reconnaît avoir pris connaissance de l'intégralité des termes formant le contrat de vente, notamment les conditions générales et particulières de vente et les accepter expressément.
- 1.2 La demande d'inscription doit être singée par le client majeur ou son représentant légal ou pour les mineurs par le représentant légal.
- 1.3 Les informations communiquées au client peuvent être modifiées par écrit avant la date de l'inscription/réservation ou après celle-ci dans les conditions des présentes.

### 2. Prix

Les tarifs figurant sur les brochures ou sur le site internet de l'ADAPEI 56 sont exprimés en euros par groupe ou par personne. Les prix varient en fonction de la date, du voyage et du nombre de participants.

Nos prix sont calculés de manière forfaitaire incluant un ensemble de prestations décrites dans les programmes. Ils sont basés sur un certain nombre de nuits et ne correspondent pas nécessairement à un nombre déterminé de journées. Si, en raison des horaires imposés par les compagnies aériennes, la première et la dernière journée se trouvent écourtées par une arrivée tardive ou un départ très matinal, aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

Les prix comprennent :

- L'hébergement et la pension comme décrite au programme,
- Les activités, visites, excursions éventuelles contenues dans la brochure ainsi que celles proposées par l'équipe d'animation (les conditions météorologiques peuvent modifier certaines activités ou les annuler),
- L'encadrement,
- Les déplacements au cours du séjour,
- Les frais d'organisation.

De manière générale, seules les prestations mentionnées explicitement dans les descriptifs des voyages sont comprises dans le prix. Les prestations ne sont pas incluses : Les frais d'acheminement jusqu'au lieu de séjour et jusqu'au domicile, Les achats personnels ainsi que toutes dépenses liées à une activité non prévue au programme, les frais médicaux, l'assurance annulation.

### 3. Validation de l'inscription, Acompte et paiement du solde

Les inscriptions aux séjours sont prises dans la limite des places disponibles. L'inscription ne pourra être validée qu'à réception :

- Du contrat de vente et de la fiche d'inscription correctement et intégralement complétés accompagnés de ses annexes éventuelles
- Du versement d'un acompte de 250 euros pour une semaine de séjour.
- Du versement d'un acompte de 500 euros pour deux semaines de séjour.

Le séjour ou l'activité doit être intégralement réglé au plus tard 30 jours avant la date du départ. Les règlements peuvent être effectués, par virement, par chèque ou par chèques vacances ANCV.

Un échelonnement des paiements pourra être étudié. Le client n'ayant pas soldé son séjour à la date convenue est considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation. Des frais d'annulation seront alors retenus conformément à l'article 5.

### 4. Modification ou annulation d'un séjour du fait de Parenthèses :

Certains voyages sont subordonnés à un nombre de participant minimum. Dans le cas où celui-ci ne serait pas atteint, Parenthèses se réserve le droit de modifier ou d'annuler la prestation de voyages au plus tard 21 jours avant le jour du départ. S'il s'agit d'une modification, une proposition est transmise au client qui doit communiquer son acceptation ou son refus dans un délai de 7 jours. A défaut de réponse dans les délais impartis, le client est présumé opter pour l'annulation du contrat. S'il s'agit d'une annulation, Parenthèses procédera au remboursement des sommes versées sans possibilité d'obtenir des indemnités de pénalité.

### 5. Désistement – Annulation du fait de l'acheteur :

Toute demande de désistement ou d'annulation doit être adressée à Parenthèses par courrier électronique ou courrier postal avec accusé réception, la date de réception faisant foi. Sont considérés comme des annulations, la défection du client après signature du devis, les demandes du client de modification de la ville de départ, de la destination, de l'hôtel ou hébergement et des prestations précédemment validées.



## CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

En cas d'annulation de la part du client, le remboursement des sommes versées interviendra après déduction faite des frais d'annulation dont le montant varie selon la date de l'annulation. Dans tous les cas, des frais de dossier de 50€ seront retenus.

Le barème suivant sera appliqué :

- Plus de 45 jours avant le départ, il sera retenu le montant de l'acompte (250€ ou 500€).
- De 44 à 21 jours avant le départ, il sera retenu 70 % du prix total du séjour.
- Moins de 21 jours avant le départ, il sera retenu 100 % du prix total du séjour.

### 6. Assurance Annulation (facultative) :

Le client a la possibilité de souscrire une assurance annulation multirisques sans motif (condition de l'assurance disponible sur le site internet ou sur simple demande) dont le prix varie selon le prix du séjour choisi. Cette souscription est vivement recommandée par Parenthèses.

Durée des garanties :

- La garantie "Annulation" prend effet le jour de votre souscription au contrat d'assurance et expire le jour de votre départ en voyage.
- La durée de validité des autres garanties correspond aux dates du séjour indiquées sur la facture délivrée par l'organisateur de voyages, avec une durée maximale de 90 jours consécutifs.

L'assurance annulation sans motif vous offre la possibilité d'obtenir le remboursement de votre voyage sans avoir à fournir de justificatifs (une franchise de 30% des frais est conservée par l'assureur).

### 7. Assurances Responsabilité Civile :

Parenthèses a souscrit une assurance de responsabilité civile (contrat n° 06188484X) auprès de Groupama, liée à l'activité d'organisation et/ou de vente de voyages et/ou séjours touristiques pour un montant de 1.000.000€ dont perte, vol ou détérioration de bagages confiés à hauteur de 20.000 € par année et application d'une franchise de 200€.

Garantie financière : Groupama.

### 8. Responsabilité civile du vacancier :

Chaque vacancier est couvert par sa propre assurance responsabilité civile. Tout dégât ou accident provoqué par lui-même sera à sa charge et donc à déclarer par ses responsables légaux auprès de sa propre assurance.

### 9. Frais médicaux :

Les vacanciers sous traitement viendront équipés d'un semainier rempli et d'une ordonnance à jour. A défaut, Parenthèses se réserve le droit d'acheter le semainier et de le faire remplir par un professionnel de santé aux frais de la personne en charge de l'inscription.

Les frais médicaux (médecin, pharmacie) sont à la charge des participants. Dans le cas où Parenthèses avance ces frais, une demande de remboursement récapitulative sera adressée au vacancier ou à son représentant à la fin du séjour. A réception du règlement, Parenthèses adressera en retour la feuille de soin ouvrant droit au remboursement par l'assurance maladie.

### 10. Aptitude au séjour :

Chaque inscription est validée après étude de la fiche d'inscription et des documents annexes fournis. Toutes informations pouvant nuire au bon accueil du vacancier et au bon déroulement du séjour doit être déclarées au préalable par l'inscrivant : difficultés à la vie en collectivité, difficulté motrice importante, besoin de manipulation technique, appareillage, passage infirmier, troubles du comportement.

Dans le cas contraire, découvrant des écarts entre les informations renseignées dans le dossier d'inscription et les capacités réelles du vacancier, Parenthèses se réserve le droit de transférer la personne sur un séjour mieux adapté ou de mettre fin au séjour après en avoir informé sa famille ou son tuteur légal. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être consenti et les frais occasionnés par ce retour ou ce transfert seront à la charge du vacancier.

### 11. Réclamations :

Les réclamations doivent être adressées par courrier à l'Adapei 56 dans un délai de 1 mois suivant la fin du séjour/activité. Après avoir rassemblé les informations nécessaires, une réponse circonstanciée sera apportée par l'Adapei56.

Toutefois, la responsabilité de l'association ne saurait être engagée en cas de perte, de détérioration ou de vol d'affaires personnelles, espèces ou d'objets de valeur que les vacanciers auront choisi d'emporter sur le séjour.

# Bonnes vacances avec Parenthèses !



Service Vacances et Loisirs "Parenthèses"

Siège social de l'ADAPEI du Morbihan

2, Allée de Tréhornec - BP 116

56 003 VANNES Cedex

02 97 63 91 73



<https://www.facebook.com/adapei.du.morbihan>



N° d'immatriculation au registre des opérateurs de voyages et de séjours : IM056210001

N° d'agrément de vacances adaptées organisées : AGR.035-2021-0002

## Partez décontracté !

